



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

RÉSOLUTIONS 2025-50 À 2025-61 INCLUSIVEMENT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **29 septembre 2025** à 17 heures 31, en la salle Jean-Jacques Beldié de la Société de transport de Laval, 2250, avenue Francis-Hughes à Laval.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	présidente et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	vice-président et conseiller municipal
M.	Pierre Brabant	administrateur et conseiller municipal
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
Mme	Seta Topouzian	administratrice et conseillère municipale
M.	Dory Jade	administrateur et usager du transport adapté
M.	Saad Chafki	administrateur et usager du transport régulier
Mme	Mélanie Martel	administratrice indépendante
Mme	Suzanne Savoie	administratrice indépendante

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mme	Josée Roy	directrice générale
Mme	Marie-Noëlle Legault	secrétaire corporatif

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier agit à titre de présidente de l'assemblée. Mme Marie-Noëlle Legault agit à titre de secrétaire.

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

N'ayant aucune personne du public, la période de question réservée au public n'a donc pas lieu.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 29 septembre 2025 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Saad Chafki, il est unanimement résolu :

2025-50 d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 29 septembre 2025

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2025

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 août 2025 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Seta Topouzian et secondée par madame Aline Dib, il est unanimement résolu :

2025-51 d'approuver, comme il a été présenté, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 août 2025

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE LOCATION DE MAIN-D'ŒUVRE - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE CONSTRUCTION IRÉNÉE PAQUET ET FILS INC. (2025-P-02)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de rénovation et de location de main-d'œuvre et que quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, deux (2) entreprises ont déposé une soumission ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise CONSTRUCTION IRÉNÉE PAQUET ET FILS INC.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Saad Chafki et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

2025-52

d'octroyer le contrat pour des travaux de rénovation et de location de main-d'œuvre, assorti d'options pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise CONSTRUCTION IRÉNÉE PAQUET ET FILS INC., aux coûts tels qu'indiqués au tableau joint en annexe A, toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution.

et d'autoriser tout employé du Service de l'approvisionnement de la Société de transport de Laval à envoyer tout avis ou préavis prévus audit contrat, le cas échéant, notamment pour lever toute option de renouvellement.

RÉHABILITATION DE TROIS (3) LOCAUX C002, C003 ET C004 AU TERMINUS CARTIER - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE DERO CONSTRUCTION INC. (2025-P-06)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour la réhabilitation de trois (3) locaux C002, C003 et C004 au terminus Cartier et que dix-sept (17) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, huit (8) entreprises ont déposé une soumission ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise DERO CONSTRUCTION INC.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Brabant et secondée par madame Seta Topouzian, il est unanimement résolu :

2025-53

d'octroyer le contrat pour la réhabilitation de trois (3) locaux C002, C003 et C004 au terminus Cartier, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise DERO CONSTRUCTION INC., aux coûts maximaux tels qu'indiqués au tableau joint en annexe B, toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution.

IMPLANTATION D'UNE SOLUTION D'INFORMATION DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE PAIE (SIRH) - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE LÉVIO CONSEILS INC. (2025-P-08)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour l'implantation d'une solution d'information de gestion des ressources humaines et de paie (SIRH) et que dix-neuf (19) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, deux (2) entreprises ont déposé une soumission;

ATTENDU QU'un comité de sélection a donc analysé et évalué ces offres de services selon un système de pondération et d'évaluation, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)* ;

ATTENDU QUE la seule soumission ayant obtenu le pointage intérimaire de 70 points est celle de LÉVIO CONSEILS INC., laquelle est conforme.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par monsieur Saad Chafki, il est unanimement résolu :

2025-54

d'octroyer le contrat pour l'implantation d'une solution d'information de gestion des ressources humaines et de paie (SIRH) d'une durée de dix (10) ans suivant l'acceptation provisoire de la solution, assorti d'options pour cinq (5) périodes additionnelles d'une année chacune, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, à l'entreprise LÉVIO CONSEILS INC., aux coûts maximaux tels qu'indiqués au tableau joint en annexe C, toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution;

et d'autoriser tout employé du Service de l'approvisionnement de la Société de transport de Laval à envoyer tout avis ou préavis prévus audit contrat, le cas échéant, notamment pour lever toute option de renouvellement.

FOURNITURE ET IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DES SMS (SHORT MESSAGE SERVICE) - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE TELUS COMMUNICATIONS INC. (2025-P-09)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture et l'implantation d'un système de traitement des SMS et que treize (13) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, cinq (5) entreprises ont déposé une soumission ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise TELUS COMMUNICATIONS INC.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par madame Aline Dib, il est unanimement résolu :

2025-55

d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'implantation d'un système de traitement des SMS d'une durée de trois (3) ans, assorti d'options pour deux (2) périodes additionnelles d'une année chacune, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise TELUS COMMUNICATIONS INC. aux coûts maximaux tels qu'indiqués au tableau joint en annexe D toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution.

et d'autoriser tout employé du Service de l'approvisionnement de la Société de transport de Laval à envoyer tout avis ou préavis prévus audit contrat, le cas échéant, notamment pour lever toute option de renouvellement.

MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPÉRATIONNEL DE CYBERDÉFENSE (COCD) GÉRÉ - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE CONSULTATION KOASEC INC. (2025-P-14)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour la mise en place d'un centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) géré et que vingt (20) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, trois (3) entreprises ont déposé une soumission;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions déposées ont été déclarées non conformes;

ATTENDU QU'un comité de sélection a donc analysé et évalué une offre de services selon un système de pondération et d'évaluation, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)* ;

ATTENDU QUE la seule soumission ayant obtenu le pointage intérimaire de 70 points est celle de CONSULTATION KOASEC INC., laquelle est conforme.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Suzanne Savoie et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

2025-56

d'octroyer le contrat pour obtenir la mise en place d'un centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) géré d'une durée de trois (3) ans suite à la phase d'intégration, assorti d'options pour deux (2) périodes additionnelles d'une année chacune, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, à l'entreprise CONSULTATION KOASEC INC., aux coûts maximaux tels qu'indiqués au tableau joint en annexe E, toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution;

et d'autoriser tout employé du Service de l'approvisionnement de la Société de transport de Laval à envoyer tout avis ou préavis prévus audit contrat, le cas échéant, notamment pour lever toute option de renouvellement.

ACQUISITION DE PIÈCES DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIRS À CARBURANT - OCTROI DE CONTRAT NOVA BUS INC. (2025-P-20)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition de pièces de remplacement de réservoirs à carburant et qu'une seule entreprise s'est procuré les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, une (1) seule entreprise a déposé une soumission ;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la seule soumission reçue, il appert que la soumission de l'entreprise NOVA BUS INC. est conforme.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par monsieur Saad Chafki, il est unanimement résolu :

2025-57

d'octroyer le contrat pour l'acquisition de pièces de remplacement de réservoirs à carburant, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au seul soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres, soit l'entreprise NOVA BUS INC., dont la soumission est conforme, et ce, aux coûts indiqués au tableau joint en annexe F, toutes taxes exclues.

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AUDIT DES RAPPORTS FINANCIERS
POUR 2025-2026-2027-2028 ET 2029 – APPEL D'OFFRES (DOS-3147) VILLE DE
LAVAL - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE DELOITTE
S.E.N.C.R.L./S.R.L.**

ATTENDU QUE par sa résolution 2025-40, la Société de transport de Laval (STL) a mandaté la Ville de Laval pour procéder à un appel d'offres public (DOS.3147) visant à retenir des services professionnels pour l'audit de ses états financiers, ainsi que pour d'autres besoins connexes, pour une période de cinq (5) ans, soit de 2025 à 2029 ;

ATTENDU QU'en vertu des documents d'appel d'offres DOS-3147, chaque entité participative doit adjuger le contrat selon ses propres règles internes;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, la soumission déposée par DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L. a été retenue par la Ville de Laval, responsable de procéder aux vérifications permettant aux entités de procéder à l'adjudication de leur propre contrat (CM-20250909-857);

ATTENDU QUE la soumission de DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L., pour les services à être fournis à la STL et décrits à la section 2 du Bordereau de prix-1 et au Bordereau de prix-2, s'élève à 751 147.00\$ avant taxes.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Suzanne Savoie et secondée par monsieur Saad Chafki, il est unanimement résolu :

2025-58

d'octroyer le contrat pour des services professionnels pour l'audit des rapports financiers pour les exercices se terminant les 31 décembre 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 et autres besoins connexes, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres (DOS-3147), à l'entreprise DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L., et ce, selon un montant forfaitaire de 751 147 \$ avant taxes pour la section 2 du Bordereau de prix – 1 et pour le Bordereau de prix -2.

**POLITIQUE ADMINISTRATIVE PA-19 INTITULÉE « POLITIQUE DE
RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL – EMPLOYÉS NON
SYNDIQUÉS » – MODIFICATION**

ATTENDU QUE la Politique de rémunération et conditions de travail des employés non syndiqués (PA-19) est la référence pour les conditions des employés non syndiqués et qu'elle doit être ajustée au fur et à mesure que des nouveaux postes s'ajoutent ou que des clarifications semblent bénéfiques;

ATTENDU QUE les modifications proposées à la politique administrative PA-19 se situent essentiellement au niveau des éléments suivants :

- Modification des articles 4.2 Vacances, 4.3 Indemnité en cas de maladie, 4.16 Temps supplémentaire et primes et 4.6 Jours fériés afin d'assurer la cohérence de la progression de la famille Technique II et ajouter quelques précisions ;
- Mise à jour des annexes 1, 3 et 4.

ATTENDU QUE les membres du *Comité gouvernance, éthique et RH* lors d'une séance tenue le 3 septembre 2025 ont pris connaissance des modifications et ont recommandé sa présentation à la présente assemblée ainsi que son approbation.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Saad Chafki, il est unanimement résolu :

2025-59

d'approuver et d'adopter la politique administrative PA-19 intitulée « Politique de rémunération et conditions de travail – employés non syndiqués » révisée tel qu'indiqué et conformément au texte déposé à la présente assemblée, le tout avec entrée en vigueur à compter du 30 septembre 2025.

POLITIQUE ADMINISTRATIVE PA-58 INTITULÉE « POLITIQUE GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION » - ADOPTION

ATTENDU QUE les actions menées par la Société de Transport de Laval pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs peuvent comporter des enjeux en termes de sécurité de l'information qui sont inhérents à la conduite de ses affaires et dont les conséquences pourraient altérer sa performance et engendrer des impacts financiers et réputationnels ;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la présente *Politique générale de la sécurité de l'information* a pour objectif de :

- Définir la portée et les principes directeurs nécessaires à la protection des actifs informationnels de la STL et, ainsi, en assurer leur confidentialité, disponibilité et intégrité; et
- Établir les rôles et les responsabilités permettant de planifier, mettre en œuvre, vérifier et améliorer en continu la maturité de la STL en matière de sécurité de l'information.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Saad Chafki et secondée par monsieur Dory Jade, il est unanimement résolu :

2025-60 d'approuver et d'adopter la politique administrative intitulée *Politique générale de la sécurité de l'information*, tel que déposée à la présente assemblée, laquelle portera le numéro PA-58.

que ladite politique entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Vasilios Karidogiannis, il est unanimement résolu :

2025-61 de lever l'assemblée à 17h35.

Jocelyne Frédéric-Gauthier,
présidente

Marie-Noëlle Legault,
secrétaire-corporative

Résolution : 2025-52
Tableau – Annexe A

SECTION A - CORPS DE MÉTIER ASSUJETTI CCQ À TAUX HORAIRE							
Article	Description	Période selon convention collective institutionnelle commerciale 2025-2029	Taux CCQ (selon convention coll. institutionnelle commerciale 2025-2029)	Administration et Profit (%)	Taux facturable STL	Nombre d'heures estimé	Montant total (\$)
TERME DE BASE - DE L'ADJUDICATION JUSQU'AU 24 AVRIL 2027 (INCLUSIVEMENT)							
1,01	Charpentier-menuisier - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	47,77 \$	110,00%	100,32 \$	80	8 025,36 \$
1,02	Charpentier-menuisier - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	49,05 \$	150,00%	122,63 \$	1	122,63 \$
1,03	Charpentier-menuisier - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	50,16 \$	115,00%	107,84 \$	100	10 784,08 \$
1,04	Charpentier-menuisier - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	51,50 \$	155,00%	131,33 \$	1	131,33 \$
1,05	Manoeuvre (journalier) - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	38,28 \$	110,00%	80,39 \$	40	3 215,52 \$
1,06	Manoeuvre (journalier) - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	57,42 \$	150,00%	143,55 \$	0	- \$
1,07	Manoeuvre (journalier) - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	40,19 \$	115,00%	86,42 \$	80	6 913,37 \$
1,08	Manoeuvre (journalier) - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	60,29 \$	115,00%	129,63 \$	0	- \$
1,09	Électricien - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	48,37 \$	100,00%	96,74 \$	76	7 352,24 \$
1,10	Électricien - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	72,56 \$	110,00%	152,38 \$	1	152,38 \$
1,11	Électricien - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	50,79 \$	110,00%	106,66 \$	112	11 945,46 \$
1,12	Électricien - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	76,19 \$	120,00%	167,62 \$	1	167,62 \$
1,13	Briqueur-maçon - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	47,26 \$	110,00%	99,25 \$	34	3 374,36 \$
1,14	Briqueur-maçon - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	70,89 \$	150,00%	177,23 \$	0	- \$
1,15	Briqueur-maçon - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	49,62 \$	115,00%	106,69 \$	40	4 267,58 \$
1,16	Briqueur-maçon - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	74,43 \$	155,00%	189,81 \$	0	- \$
1,17	Peintre - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	45,13 \$	110,00%	94,77 \$	64	6 065,47 \$
1,18	Peintre - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	48,74 \$	150,00%	121,85 \$	1	121,85 \$
1,19	Peintre - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	47,39 \$	115,00%	101,88 \$	144	14 670,86 \$
1,20	Peintre - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	51,18 \$	155,00%	130,50 \$	1	130,50 \$
1,21	Soudeur - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	45,14 \$	176,92%	125,00 \$	3	375,01 \$
1,22	Soudeur - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	47,40 \$	184,80%	135,00 \$	1	135,00 \$
1,22	Plâtrier - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	46,01 \$	110,00%	96,62 \$	56	5 410,78 \$
1,23	Plâtrier - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	69,02 \$	150,00%	172,55 \$	1	172,55 \$
1,24	Plâtrier - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	48,31 \$	115,00%	103,87 \$	104	10 802,23 \$
1,25	Plâtrier - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	72,47 \$	155,00%	184,80 \$	1	184,80 \$
1,26	Plombier - Compagnon jour	27 avril 2025 - 25 avril 2026	48,37 \$	102,60%	98,00 \$	56	5 487,87 \$
1,27	Plombier - Compagnon soir	27 avril 2025 - 25 avril 2026	72,56 \$	161,85%	190,00 \$	1	190,00 \$
1,28	Plombier - Compagnon jour	26 avril 2026 - 24 avril 2027	50,79 \$	106,74%	105,00 \$	74	7 770,01 \$
1,29	Plombier - Compagnon soir	26 avril 2026 - 24 avril 2027	76,19 \$	162,51%	200,00 \$	1	200,00 \$
Total section A - Terme de base							108 168,44 \$

Résolution : 2025-52
Tableau – Annexe A (suite)

OPTION DE RENOUELEMENT DU 25 AVRIL 2027 AU 29 AVRIL 2029							
1,30	Charpentier-menuisier - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	52,67 \$	120,00%	115,87 \$	60	6 951,97 \$
1,31	Charpentier-menuisier - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	54,08 \$	155,00%	137,90 \$	1	137,90 \$
1,32	Charpentier-menuisier - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	50,30 \$	120,00%	110,67 \$	60	6 640,23 \$
1,33	Charpentier-menuisier - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	75,46 \$	155,00%	192,43 \$	1	192,43 \$
1,34	Électricien - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	53,33 \$	100,00%	106,66 \$	32	3 412,99 \$
1,35	Électricien - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	80,00 \$	110,00%	168,00 \$	1	168,00 \$
1,36	Électricien - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	55,46 \$	110,00%	116,47 \$	32	3 726,98 \$
1,37	Électricien - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	83,20 \$	120,00%	183,04 \$	1	183,04 \$
1,38	Briqueur-maçon - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	52,10 \$	120,00%	114,63 \$	32	3 668,13 \$
1,39	Briqueur-maçon - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	78,16 \$	155,00%	199,30 \$	0	- \$
1,40	Briqueur-maçon - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	54,19 \$	120,00%	119,21 \$	32	3 814,86 \$
1,41	Briqueur-maçon - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	81,28 \$	155,00%	207,27 \$	0	- \$
1,42	Peintre - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	49,76 \$	120,00%	109,46 \$	60	6 567,77 \$
1,43	Peintre - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	53,74 \$	155,00%	137,03 \$	1	137,03 \$
1,44	Peintre - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	51,75 \$	120,00%	113,84 \$	60	6 830,48 \$
1,45	Peintre - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	55,89 \$	155,00%	142,51 \$	1	142,51 \$
1,46	Plâtrier - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	50,73 \$	120,00%	111,60 \$	24	2 678,33 \$
1,47	Plâtrier - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	76,09 \$	155,00%	194,04 \$	1	194,04 \$
1,48	Plâtrier - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	52,76 \$	120,00%	116,06 \$	24	2 785,47 \$
1,49	Plâtrier - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	79,14 \$	155,00%	201,80 \$	1	201,80 \$
1,50	Plombier - Compagnon jour	25 avril 2027 - 29 avril 2028	53,33 \$	106,27%	110,00 \$	24	2 639,99 \$
1,51	Plombier - Compagnon soir	25 avril 2027 - 29 avril 2028	80,00 \$	162,51%	210,00 \$	1	210,00 \$
1,52	Plombier - Compagnon jour	30 avril 2028 - 30 avril 2029	55,46 \$	107,35%	115,00 \$	24	2 759,96 \$
1,53	Plombier - Compagnon soir	30 avril 2028 - 30 avril 2029	83,20 \$	158,42%	215,00 \$	1	215,00 \$
Total section A - Terme de base							54 258,90 \$

SECTION B - MAIN D'ŒUVRE GÉNÉRALE NON ASSUJETTIE CCQ À TAUX HORAIRE (TERME DE BASE)							
Article	Description	Période de référence	Nombre d'heures estimé pour la durée du contrat	Taux horaire fixe selon plage horaire			Montant Total (\$)
				Jour	Soir	Fin de semaine	
				Répartition des heures estimées selon plage horaire			
				80%	15%	5%	
2,01	HOMME À TOUT FAIRE NON ASSUJETTI CCQ	27 avril 2025 - 25 avril 2026	140	95,00 \$	142,50 \$	142,50 \$	14 630,00 \$
2,02	HOMME À TOUT FAIRE NON ASSUJETTI CCQ	26 avril 2026 - 24 avril 2027	215	100,00 \$	150,00 \$	150,00 \$	23 650,00 \$
Total section B - Terme de base							38 280,00 \$

SECTION B - MAIN D'ŒUVRE GÉNÉRALE NON ASSUJETTEE CCQ À TAUX HORAIRE (OPTION)							
Article	Description	Période de référence	Nombre d'heures estimé pour la durée du contrat	Taux horaire fixe selon plage horaire			Montant Total (\$)
				Jour	Soir	Fin de semaine	
				Répartition des heures estimées selon plage horaire			
				80%	15%	5%	
2,03	HOMME À TOUT FAIRE NON ASSUJETTI CCQ	27 avril 2025 - 25 avril 2026	175	105,00 \$	157,50 \$	157,50 \$	20 212,50 \$
2,04	HOMME À TOUT FAIRE NON ASSUJETTI CCQ	26 avril 2026 - 24 avril 2027	175	110,00 \$	165,00 \$	165,00 \$	21 175,00 \$
Total section B - Terme de base							41 387,50 \$

Résolution : 2025-52
Tableau – Annexe A (suite)

SECTION C - MATÉRIEL POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION (TERME DE BASE)				
Article	Valeur des matériaux utilisés aux fins d'une comparaison équitable des Soumissions	Montant fixe	Pourcentage (%) Administration et Profit	Montant total (\$)
3,01	Terme de base - Adjudication jusqu'au 24 avril 2027	14 030 \$	15%	16 134,50 \$
Total section C - Terme de base				16 134,50 \$

SECTION C - MATÉRIEL POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION (TERME DE BASE)				
Article	Valeur des matériaux utilisés aux fins d'une comparaison équitable des Soumissions	Montant fixe	Pourcentage (%) Administration et Profit	Montant total (\$)
	Option de renouvellement 1	4 779 \$	15%	5 495,85 \$
3,01	Option de renouvellement 2	4 779 \$	15%	5 495,85 \$
Total section C - Terme de base				10 991,70 \$

1+2+3	Grand Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			269 221,04 \$
-------	--	--	--	---------------

Résolution : 2025-53
Tableau – Annexe B

Description des groupes de travaux	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix total (CAD) (Excluant les taxes applicables)
A. INFRASTRUCTURE				
Fondations				
Dalle inférieure				
Pare-vapeur (C002,C003,C004) excluant les sections de dalles existantes.	1	LOT	500,00	500,00 \$
Pare-vapeur (C002,C003,C004) sous les sections de dalles existantes.	1	LOT	100,00	100,00 \$
Démolition des dalles sur sol existantes (C002,C003,C004)	1	LOT	4300,00	4300,00 \$
Remplacement des dalles sur sol existantes (C002,C003,C004)	1	LOT	3500,00	3500,00 \$
Nouvelle dalle sur sol excluant le remplacement dalles existantes (C002,C003,C004)	1	LOT	15500,00	15500,00 \$
Enveloppe extérieure				
Fenêtres extérieures				
Panneau tympan (C003 uniquement)	1	LOT	5000,00	5000,00 \$
C. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR				
CONSTRUCTION INTÉRIEURE				
Cloisons (C002,C003,C004)				
Cloisons Type C1	1	LOT	8000,00	8000,00 \$
Cloisons Type C2	1	LOT	4000,00	4000,00 \$
Cloisons Type C3	1	LOT	2700,00	2700,00 \$
Scellant acoustique	1	LOT	1500,00	1500,00 \$
Portes intérieures (C002,C003,C004)				
Coulissante double - bois	3,00	UNITÉ	5600,00	16800,00 \$
Coulissante quadruple - bois	3,00	UNITÉ	9600,00	28800,00 \$
Installations				
Cloisons temporaires (contreplaqués récupérés)	1,00	LOT	6000,00	6000,00 \$
Grilles gratte-pieds (C002,C003,C004)	3,00	UNITÉ	3000,00	9000,00 \$
FINITIONS INTÉRIEURES				
Peinture (apprêt seulement) (C002,C003,C004)	1,00	LOT	4000,00	4000,00 \$
Finitions de plafond				
Modifications carreaux acoustiques existantes	1,00	LOT	1000,00	1000,00 \$
Plafond de gypse - cabinet technique	1,00	LOT	1000,00	1000,00 \$
D. SERVICES				
PLOMBERIE				
Plomberie				
Plomberie	1,00	LOT	35200,00	35200,00 \$
Protection incendie				
Protection incendie	1,00	LOT	5000,00	5000,00 \$
CVCA				
Distribution de CVCA				
Ventilation	1,00	LOT	10000,00	10000,00 \$
Régulation et instrumentation				
Régulation automatique	1,00	LOT	8000,00	8000,00 \$
Électricité				
Électricité	1,00	LOT	61600,00	61600,00 \$
F. DÉMOLITION SÉLECTIVE				
Démantèlement d'éléments de bâtiment				
Portes et fenêtres	1,00	LOT	1000,00	1000,00 \$
Finition et travaux connexes	1,00	LOT	2000,00	2000,00 \$
Plancher (bois) (C004)	1,00	LOT	6000,00	6000,00 \$
Conteneur	1,00	LOT	3000,00	3000,00 \$
FRAIS GÉNÉRAUX ET PROFITS				
Frais généraux	1	LOT	34600,00	34600,00 \$
Administration et profits	1	LOT	32900,00	32900,00 \$
			TOTAL	
			(excluant les taxes applicables) :	311 000,00 \$

Résolution : 2025-54

Tableau – Annexe C

A - FRAIS NON RÉCURRENTS (Octobre 2025-Juin 2027)	Unité	Quantité	Prix
IMPLANTATION DE LA SOLUTION JUSQU'À L'ACCEPTATION FINALE	Forfait	1	1 258 591,00 \$
Test parallèle supplémentaire sur demande (paie)	À la demande	1	10 000,00 \$
Total section A			1 268 591,00 \$

B - FRAIS RÉCURRENTS Période initiale (10 ans)	Quantité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
EXPLOITATION DE LA SOLUTION (MENSUEL)	12	9 350,00 \$	9 479,00 \$	9 607,00 \$	9 736,00 \$	9 865,00 \$	9 993,00 \$	10 526,00 \$	11 086,00 \$	11 675,00 \$	12 292,00 \$
Total annuel		112 200,00 \$	113 748,00 \$	115 284,00 \$	116 832,00 \$	118 380,00 \$	119 916,00 \$	126 312,00 \$	133 032,00 \$	140 100,00 \$	147 504,00 \$
Total annuel B											1 243 308,00 \$

C - BANQUE D'HEURE - ÉVOLUTION POST IMPLANTATION Période initiale (10 ans)	Quantité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Chargé de projet	50	185,00 \$	185,00 \$	185,00 \$	190,00 \$	190,00 \$	190,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	200,00 \$
Analystes et ressources techniques	200	185,00 \$	185,00 \$	185,00 \$	190,00 \$	190,00 \$	190,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	200,00 \$
Total Annuel		46 250,00 \$	46 250,00 \$	46 250,00 \$	47 500,00 \$	47 500,00 \$	47 500,00 \$	48 750,00 \$	48 750,00 \$	48 750,00 \$	50 000,00 \$
Total annuel C											477 500,00 \$

B - FRAIS RÉCURRENTS Période optionnelle (5 ans)	Quantité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
EXPLOITATION DE LA SOLUTION (MENSUEL)	12	12 940,00 \$	13 620,00 \$	14 334,00 \$	15 083,00 \$	15 869,00 \$
Total annuel		155 280,00 \$	163 440,00 \$	172 008,00 \$	180 996,00 \$	190 428,00 \$
Total annuel B option						862 152,00 \$

C - BANQUE D'HEURE Période optionnelle (5 ans)	Quantité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Chargé de projet	50	200,00 \$	200,00 \$	205,00 \$	205,00 \$	205,00 \$
Analystes et ressources techniques	200	200,00 \$	200,00 \$	205,00 \$	205,00 \$	205,00 \$
Total annuel		50 000,00 \$	50 000,00 \$	51 250,00 \$	51 250,00 \$	51 250,00 \$
Total annuel C option						253 750,00 \$

Grand total (A, B, C et options)						4 105 301,00 \$
----------------------------------	--	--	--	--	--	-----------------

Résolution : 2025-55
Tableau – Annexe D

COÛTS					
	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant avant taxes
1	TERME DE BASE (36 MOIS)				
1.1	Services au départ				
1.1.1	Récupération et gestion du Numéro Abrégé 511785 - Volet Usagers	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.2	Implantation du Système - Volet Usagers	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.3	Implantation d'un outil de rapport - Volet Usagers	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.4	Programmation des interfaces entre le site Web de la STL et le Système pour les SMS de type <i>pousser</i> (PUSH) (incluant les tests)	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.5	Programmation des interfaces entre le site Web de la STL et le Système pour l'authentification du numéro de cellulaire (incluant les tests)	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.6	Programmation des règles d'affaires et des interfaces entre les fichiers GTFS/GTFS-RT et le Système pour les SMS de type <i>tirer</i> (PULL) (incluant les tests)	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.7	Implantation du Système - Volet Employés	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.1.8	Implantation d'un outil de rapport - Volet Employés	Forfait	1	0,00 \$	0,00 \$
1.2	Services mensuels fixes				
1.2.1	Hébergement du Système, mises à jour et support technique - Volet Usagers	Mois	36	365,00 \$	13 140,00 \$
1.2.2	Gérer et maintenir le service Numéro Abrégé pour les SMS entrants et sortants - Volet Usagers	Mois	36	365,00 \$	13 140,00 \$
1.2.3	Hébergement du Système, mises à jour et support technique - Volets Employés	Mois	36	242,00 \$	8 712,00 \$
1.3	Services mensuels variables				
1.3.1	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 225,000 (par mois)	Chaque SMS	8100000	0,0253 \$	204 930,00 \$
1.3.	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 2500 (par mois)	Chaque SMS	90000	0,0253 \$	2 277,00 \$
1.4	Développement à la demande				
1.4.1	Taux horaire pour personnalisation/évolution supplémentaire du Système	Heure	150	180,00 \$	27 000,00 \$
1.5	Formation et documentation				
1.5.1	Taux horaire pour la formation d'un maximum de DIX (10) utilisateurs STL du Système	Heure	8	180,00 \$	1 440,00 \$
Total section 1					270 639,00 \$
2	ANNÉE OPTION 1 (12 MOIS)				
2.1	Services mensuels fixes				
2.1.1	Hébergement du Système, mises à jour et support technique	Mois	12	365,00 \$	4 380,00 \$
2.1.2	Gérer et maintenir le service Numéro Abrégé pour les SMS entrants et sortants	Mois	12	365,00 \$	4 380,00 \$
2.1.3	Hébergement du Système, mises à jour et support technique	Mois	12	242,00 \$	2 904,00 \$
2.2	Services mensuels variables				
2.2.1	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 230,000 (par mois)	Chaque SMS	2760000	0,0253 \$	69 828,00 \$
2.2.2	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 2500 (par mois)	Chaque SMS	30000	0,0253 \$	759,00 \$
2.3	Développement à la demande				
2.3.1	Taux horaire pour personnalisation/évolution supplémentaire du Système	Heure	50	180,00 \$	9 000,00 \$
Total section 2					91 251,00 \$
3	ANNÉE OPTION 2 (12 MOIS)				
3.1	Services mensuels fixes				
3.1.1	Hébergement du Système, mises à jour et support technique	Mois	12	365,00 \$	4 380,00 \$
3.1.2	Gérer et maintenir le service Numéro Abrégé pour les SMS entrants et sortants	Mois	12	365,00 \$	4 380,00 \$
3.1.3	Hébergement du Système, mises à jour et support technique	Mois	12	242,00 \$	2 904,00 \$
3.2	Services mensuels variables				
3.2.1	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 230,000 (par mois)	Chaque SMS	2760000	0,0253 \$	69 828,00 \$
3.2.2	Traitement des SMS de type <i>tirer</i> et <i>pousser</i> (PULL et PUSH) - environ 2500 (par mois)	Chaque SMS	30000	0,0253 \$	759,00 \$
3.3	Développement à la demande				
3.3.1	Taux horaire pour personnalisation/évolution supplémentaire du Système	Heure	50	180,00 \$	9 000,00 \$
Total section 3					91 251,00 \$
Total (sections 1, 2 et 3)					453 141,00 \$

Résolution : 2025-56
Tableau – Annexe E

DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE TPS & TVQ EXCLUS (\$CAD)			QUANTITÉS ANNUELLES	TOTAL TPS & TVQ EXCLUS (\$CAD)
A - Période initiale						
A.1 Intégration du COCD géré	Forfait	27 000,00 \$			1	27 000,00 \$
					Sous total A.1	27 000,00 \$
A.2 Exploitation du COCD (incluant la transition à la fin du Contrat)		Année 1	Année 2	Année 3		
A.2.1 Services Professionnels relatifs à l'exploitation du COCD géré	Mois	7 690,99 \$	7 690,99 \$	7 690,99 \$	12	276 875,64 \$
A.2.2 Services professionnels à la demande	Heure	100,00 \$	100,00 \$	100,00 \$	40	12 000,00 \$
					Sous-total A.2	288 875,64 \$
					Sous-total A	315 875,64 \$
B - Périodes optionnelles						
B.1 Exploitation du COCD (incluant la transition à la fin du Contrat)		Année 1	Année 2			
B.1.1 Services Professionnels relatifs à l'exploitation du COCD géré	Mois	7 690,99 \$	7 690,99 \$		12	184 583,76 \$
B.1.2 Services professionnels à la demande	Heure	100,00 \$	100,00 \$		40	8 000,00 \$
					Sous -total B	192 583,76 \$
					Grand Total	508 459,40 \$

Résolution : 2025-57
Tableau – Annexe F

ITEM	CODE RÉPERTOIRE STL	CODE DE PRODUIT MANUFACTURIER	NOM MANUFACTURIER	DESCRIPTION	QUANTITÉ ESTIMÉE (24 MOIS)	PRIX UNITAIRES	PRIX TOTAL
						TPS & TVQ exclues (\$ CAD)	TPS & TVQ exclues (\$ CAD)
1	A-08-14-50-6606	N67816	FABRI-TECH INC.	CHEVALET RESERVOIR A CARBURANT	110	1 638,88 \$	180 276,80 \$
2	A-08-14-50-6698	40063	CENTRO	JOINT D'ETANCHEITE CARBURANT	110	177,81 \$	19 559,10 \$
3	A-08-14-50-6476	N44356	GROUPE J.L.LECLERC INC.	PROFILE DE CAOUTCHOUC RESERVOIR CARBURANT	770	27,17 \$	20 920,90 \$
4	A-20-08-06-6078	40157	CENTRO	RONDELLE NYLON NO 6	1540	0,87 \$	1 339,80 \$
5	A-08-14-50-6660	9608622-001	ISSPRO INC.	SONDE NIVEAU CARBURANT	110	188,37 \$	20 720,70 \$
6	A-08-14-50-6608	N68093	ESTAMPRO	TIGE RESERVOIR A CARBURANT 1/2 DIA	35	202,80 \$	7 098,00 \$
7	A-08-14-50-6610	N68094	ESTAMPRO	TIGE RESERVOIR A CARBURANT 1/2 DIA	35	193,46 \$	6 771,10 \$
8	A-08-14-50-6616	N68097	NOVA	FER EN "U" ASS RESERVOIR A CARBURANT	35	130,91 \$	4 581,85 \$
9	A-08-14-50-6618	N68117	NOVA	PANNEAU DE BOIS RESERVOIR A CARBURANT	35	53,26 \$	1 864,10 \$
10	A-08-14-50-6620	N68118	ARTIK/OEM INC	PANNEAU DE BOIS RESERVOIR A CARBURANT	35	53,26 \$	1 864,10 \$
11	A-08-14-50-6622	N68119	NOVA	PANNEAU DE BOIS RESERVOIR A CARBURANT	35	66,42 \$	2 324,70 \$